

Opéra de Nice : la CGT NMCA alerte sur une dégradation continue des conditions de travail et appelle la municipalité à agir

Depuis de nombreuses années, la CGT NMCA alerte les différentes administrations municipales sur la dégradation des conditions de travail des agents de l'Opéra de Nice. Réduction des effectifs, modifications des missions, baisse des moyens, dérégulation des rythmes de travail et multiplication des événements au détriment de la programmation artistique constituent désormais le quotidien des personnels artistiques, techniques et administratifs.

Cette organisation fragilise les équipes, contraintes de travailler dans l'urgence avec des effectifs insuffisants, une pression constante et une flexibilité excessive des horaires qui rend difficile toute conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. Malgré leur engagement au service du public, de nombreux agents exercent désormais leur métier dans un état d'épuisement physique ou moral.

À plusieurs reprises, notre syndicat a alerté l'administration municipale et celle de l'Opéra. Face à l'absence de réponses, notre organisation a saisi dès le printemps 2024 la commission de suivi des risques psychosociaux. L'enquête menée par la psychologue du travail avait alors identifié, dans une note factuelle de deux pages, quatre facteurs majeurs de risques. Au terme de deux années d'inaction, l'administration vient récemment de porter à notre connaissance un document plus exhaustif mettant en évidence plusieurs facteurs de risques psycho sociaux, ainsi qu'une liste de préconisations jusqu'alors inexploitées.

Cette dégradation s'illustre également par le non-renouvellement des contrats de six danseuses et danseurs permanents du Ballet de l'Opéra, et non quatre comme cela a été annoncé. La CGT NMCA dénonce une pratique récurrente consistant à écarter des artistes arrivant au terme de plusieurs années d'engagement, souvent à la veille de pouvoir prétendre à un CDI.

La CGT NMCA rappelle également que les revalorisations salariales obtenues en 2022-2023 pour le Ballet, le Chœur et l'Orchestre n'ont été possibles qu'après une mobilisation historique et trois préavis de grève portés par notre organisation syndicale. Les négociations triennales alors promises sont aujourd'hui suspendues depuis les élections municipales. Pourtant, dans un contexte d'inflation et de forte tension immobilière, les difficultés de recrutement et de fidélisation des artistes ne cessent de s'aggraver.

Au-delà de ces décisions, c'est le sens même des missions du service public de la culture qui est aujourd'hui interrogé. La place grandissante accordée aux animations et aux formats événementiels, au détriment d'une programmation artistique ambitieuse, entraîne une perte de sens pour des artistes et techniciens hautement qualifiés, tandis que le critère de qualité semble progressivement s'effacer.

SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR
33, AVENUE JEAN MÉDECIN 06000 NICE - TEL : 04.97.13.24.11
MAIL : SYNDICAT.CGT@VILLE-NICE.FR SITE INTERNET : CGTNMCA.FR
PAGE FACEBOOK : @CGTNMCA



Les inquiétudes concernant également l'état bâtiminaire de l'Opéra et de la Diacosmie. Chaleurs excessives, locaux inadaptés, manque d'espace, dégradation des installations, difficultés acoustiques et conditions matérielles insuffisantes sont dénoncés depuis plusieurs années par notre syndicat, notamment dans le cadre de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail. Les travaux promis sont sans cesse repoussés, tandis que la réduction de la nomenclature de l'Orchestre a été justifiée par une fermeture pourtant toujours reportée. Dans le même temps, Nice demeure la cinquième ville de France sans véritable auditorium dédié à son orchestre.

Première organisation syndicale à la Ville de Nice et au sein de l'Opéra, notre syndicat continuera de défendre les personnels, leurs conditions de travail, leurs rémunérations et la qualité du service public de la culture. Elle appelle la nouvelle municipalité à ouvrir rapidement de véritables négociations afin de répondre aux attentes légitimes des agents.

Notre organisation syndicale continue de porter les revendications des agents, à savoir :

- **La reprise immédiate des négociations salariales pour le Ballet, le Chœur et l'Orchestre ;**
- **Des mesures urgentes garantissant la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels ;**
- **Une évaluation transparente des besoins en effectifs suivie de recrutements adaptés ;**
- **L'application de la nomenclature de l'Orchestre à 96 musiciens, conformément aux accords conclus ;**
- **La réalisation d'un véritable auditorium dédié à l'Orchestre Philharmonique de Nice ;**
- **La consultation des délégations artistiques, des solistes et de l'encadrement intermédiaire lors des renouvellements de contrats ;**
- **Le respect du dialogue social ;**
- **Le respect des missions d'un service public de la culture ambitieux, accessible et de qualité.**

La CGT NMCA restera pleinement mobilisée aux côtés des agents et prendra toutes les initiatives nécessaires pour défendre l'avenir de l'Opéra de Nice, ses personnels et la qualité du service public culturel.

Nice, le 16 juillet 2026

SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR
33, AVENUE JEAN MÉDECIN 06000 NICE - TEL : 04.97.13.24.11
MAIL : SYNDICAT.CGT@VILLE-NICE.FR SITE INTERNET : CGTNMCA.FR
PAGE FACEBOOK : @CGTNMCA

